



L'an deux mille vingt-cinq le 26 du mois de juin s'est réuni le conseil communautaire de Seille et Grand Couronné à 18 heures 30, à Nomeny, après convocation légale du 20 juin, sous la présidence de monsieur Claude THOMAS.

Présents : M. RENKES David – M. SALVE Olivier – M. BARTHELEMY Philippe – M. RAKOTONDRAMANITRA Haja
M. GRANDADAM Daniel – M. FAUCHEUR Dominique – Mme MARANDE Carole – M. HOLZER Alain – M. WARION Jacques-
Mme SCHEFFLER Véronique – M. FEGER Serge – Mme MARCHAL Astrid – Mme CHERY Chantal
M. DELATTE Hubert – M. MATHEY Dominique – M. GAY Gérard – M. RENAUD Claude – M. THOMAS Claude
Mme KLINGELSCMITT Agnès – M. FAGOT REVURAT Yannick – Mme LORETTE Delphine – M. MEVELLEC Mickaël
M. BECKER Bernard – M. FRANCOIS Vincent – M. IEMETTI Jean Marc – M. BERNARD Philippe – M. DIEDLER Franck
M. GUILLAUME Geoffrey – M. CHANE Alain – M. CAPS Antony – M. LE GUERNIGOU Nicolas – M. BASTIEN Claude
M. MOUGINET Dominique – Mme ROJAS Magali – M. MATHIEU Denis – M. BONAFFINI Sylvestre – M. BAUDOUIN Cédric

Procurations : M. HENQUEL Patrick à M. CHANE Alain – M. POIREL Patrick à M. RENAUD Claude – M. MICHEL Olivier
à Claude THOMAS – M. CERUTTI Alain à M. MATHIEU Denis – M. GUEZET Philippe à M. FEGER Serge – Mme
FRANCOIS Valérie à M. FAUCHEUR Dominique - Mme JELEN Nelly à M. CAPS Antony

Excusé(s) : M. JOLY Philippe – M. BRIDARD Franck – M. VOINSON Philippe

Secrétaire de séance : M. RENAUD Claude

L'assemblée dénombreait : **44 votants**

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 55

Présents : 37

Pouvoirs : 7

Excusés : 3

Votants : 44

Date d'affichage : 2 juillet 2025

SUFFRAGE EXPRIME :

Pour : 44

Contre :

Absentions :

ASSAINISSEMENT

04_06_2025

Lancement d'un marché à procédure adaptée pour le broyage, criblage des déchets verts et mélange des boues sur les plateformes des stations d'épuration de Laitre sous Amance, Buissoncourt et Moncel sur Seille

Claude THOMAS, président, rappelle que des plateformes de déchets verts sont accessibles aux particuliers à Laitre sous Amance, Buissoncourt et Moncel.

Le broyage-criblage et mélange des boues, permettent aux usagers de déposer leurs déchets sur les stations d'épuration de Moncel sur Seille, Laitre sous Amance et Buissoncourt, afin qu'ils soient broyés et mélangés aux boues de sortie de stations et transformés en compost puis mis à disposition des usagers gratuitement.

Les marchés actuels arrivant à leurs termes fin janvier 2026, il est proposé de relancer la consultation.

Lot 1 : Broyage, criblage des déchets verts

Lot 2 : mélange des boues et déchets verts

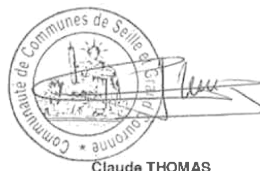
Le montant estimatif du marché pour une durée de 2 ans à compter du 01 février 2026 s'élève à 160 000 € HT pour les deux lots.

Il est donc proposé :

- **D'autoriser** le Président à organiser et à lancer le marché à procédure adaptée pour les prestations de broyage, criblage des déchets verts et mélange des boues sur les plateformes des stations d'épuration de Laitre sous Amance, Buissoncourt et Moncel sur Seille.
- **D'autoriser** le Président à signer tous documents afférant à l'organisation de ce marché, à la passation, à l'attribution, la notification et l'exécution sur avis de la commission consultative.

Le conseil communautaire, constitué des délégués des 42 communes adhérentes, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Autorise** le Président à organiser et à lancer le marché à procédure adaptée pour les prestations de broyage, criblage des déchets verts et mélange des boues sur les plateformes des stations d'épuration de Laître sous Amance, Buissoncourt et Moncel sur Seille.
- **Autorise** le Président à signer tous documents afférant à l'organisation de ce marché, à la passation, à l'attribution, la notification et l'exécution sur avis de la commission consultative.



Claude THOMAS
2025.07.01 11:09:30 +0200
Ref:9032491-13592767-1-D
Signature numérique
le Président